

SITE BOTANIQUE

Couverture de l'Avenue Victoria Regina

RM + CVM + YR
10 septembre 2010

Le présent dossier reprend systématiquement les arguments développés dans divers documents qui motivent la couverture de l'avenue Victoria Regina.

I – Schéma Directeur (2006)

La couverture de l'Avenue Victoria Regina et la mise à niveau du carrefour Pacheco/Saint-Lazare/Botanique constitue **un des points centraux du Schéma Directeur** élaboré par l'association d'urbanistes MS-A / Ateliers Lion et adopté par le Gouvernement en novembre 2006.

Ce réaménagement permet notamment de remplir 2 des **4 objectifs principaux** ciblés par le SD :

1. « améliorer l'articulation spatiale et fonctionnelle entre le Jardin Botanique, la Petite Ceinture, le Pentagone et la ville »
2. « domestiquer l'urbanisme de dalle en améliorant son accessibilité »

Les auteurs du SD signalent notamment : « *L'avenue Victoria Regina constitue à ce jour une barrière infrastructurelle difficilement franchissable entre le Pentagone, le Jardin Botanique et au-delà, les quartiers de Saint-Josse et Schaerbeek. De plus, le passage en aérien de la Petite Ceinture à cet endroit crée des nuisances sonores préjudiciables à l'utilisation du Jardin Botanique. Le problème se situe à l'endroit du croisement entre l'avenue Victoria Regina et le tunnel Saint-Lazare [...]* ». Dans la logique de ce qui précède, l'intention des auteurs est de considérer « *de manière plus générale les différents moyens à mettre en œuvre pour améliorer les relations spatiales et fonctionnelles entre le Jardin Botanique et le Centre de Bruxelles, en particulier en faisant du boulevard Pacheco un espace vert structurant* ».

Pour répondre à ces objectifs et ainsi redévelopper le jardin Botanique, plusieurs options d'intervention ont été préconisées par le SD :

1. création d'un carrefour à niveau entre les boulevards Jardin Botanique / Saint-Lazare / Pacheco
2. couverture de l'avenue Victoria Regina
3. création de trois nouvelles entrées au Jardin Botanique (une au niveau du nouveau carrefour Botanique/Pacheco/Saint-Lazare, une au niveau de la porte de Schaerbeek et une au niveau de la rue Gineste, à hauteur de la place Rogier).

4. réaménagement du boulevard du Jardin Botanique tenant compte de l'intégration d'un site propre pour les transports en commun (tram)
5. réaménagement des boulevards Pacheco et Berlaimont en faveur d'un meilleur partage de l'espace public (et intégration d'un site propre pour une ligne de tram devant faire la liaison entre la gare du Nord et la gare Centrale).

Le SD ne fournit pas d'étude de faisabilité détaillée de la couverture de l'avenue Victoria Regina, il plaide pour la réalisation d'une telle étude et des travaux consécutifs car cette couverture permet :

- d'augmenter l'emprise du Jardin Botanique
- de supprimer les nuisances sonores et la pollution atmosphérique de la petite ceinture
- de créer de nouvelles entrées au Jardin Botanique

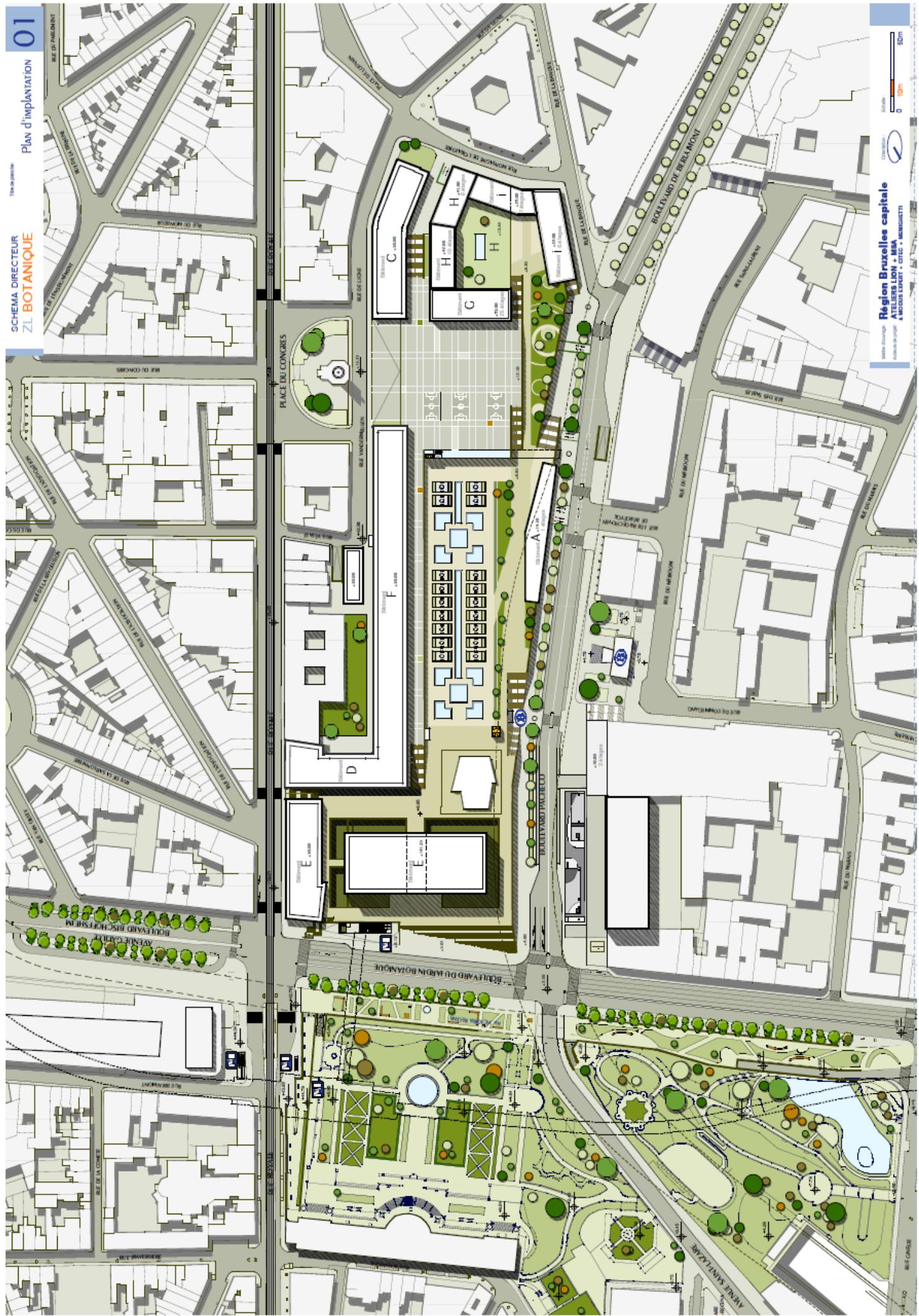
D'après une estimation des auteurs du SD, les coûts des travaux pour la couverture de l'avenue Victoria Regina s'élèveraient à 25 millions d'euros (actualisation de l'étude menée par Verdeyen & Moenaert pour la Fondation Roi Baudouin en 1997).

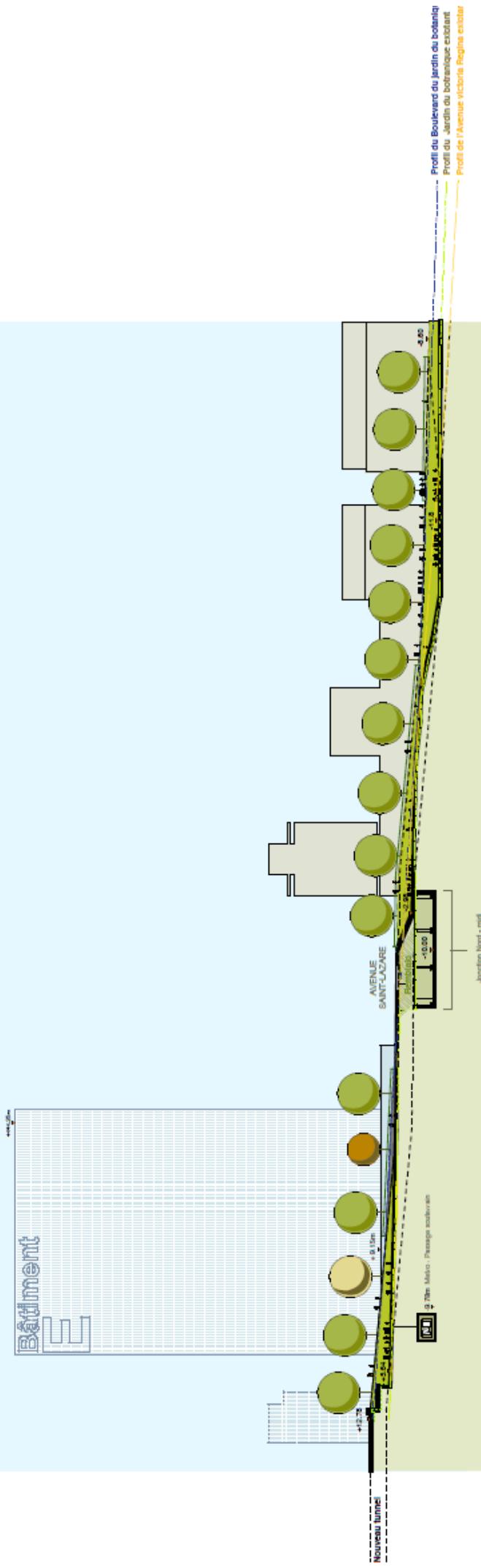
01

Plan d'implantation

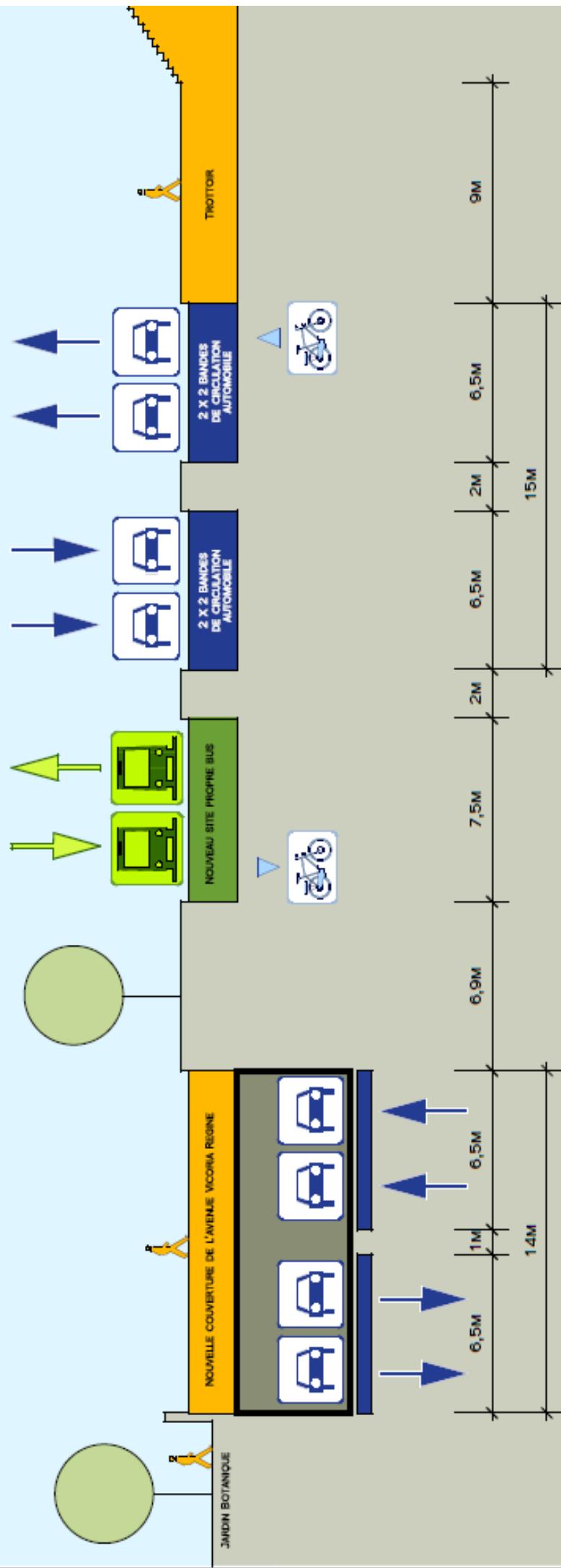
Tutoring

SCHEMA DIRECTEUR
ZL BOTANIQUE





Profil type : Boulevard Botanique



II – Etude de requalification du Jardin Botanique (Fondation Roi Baudouin, 1997)

Dans le cadre du programme « Prestige pour Bruxelles », la Fondation Roi Baudouin sollicite l'IBGE – Bruxelles Environnement pour savoir quels seraient les parcs publics à rénover en priorité. L'IBGE cible alors le Mont des Arts, le Cinquantenaire, ainsi que le Jardin Botanique.

Une étude de requalification du Jardin Botanique, dont le rapport d'étude date de 1997, présente « les résultats d'investigations relatives à la faisabilité technique de certaines options retenues pour renforcer l'unité d'ensemble du Jardin Botanique ». Ce dossier de base de faisabilité a été réalisé par le bureau d'ingénieurs Verdeyen & Moenaert (déjà impliqué dans cette zone à l'époque de l'étude de la Jonction Nord-Midi notamment), en collaboration avec le bureau d'architectes-urbanistes BOA. Nous reproduisons ci-après de très larges extraits de ce dossier de base.

Les facteurs empêchant au Jardin de remplir sa véritable fonction de parc urbain sont les suivants¹ :

1. sa scission en deux unités distinctes, séparées par le boulevard Saint-Lazare
2. ses difficultés d'accès, qui coupent le Jardin de son environnement urbain
3. en termes environnementaux :
 - le bruit : la circulation automobile en est la source principale
 - la pollution atmosphérique, principalement générée par les émissions des gaz d'échappement des véhicules.
 - le microclimat, « *résultat de plusieurs facteurs conjugués, dont notamment : les ombres portées des immeubles environnants, la situation en cuvette du parc, la réverbération du soleil sur les parois vitrées des immeubles hauts, les déplacements d'air dû localement au charroi et aux turbulences générées par les immeubles hauts. Ce microclimat peut avoir des incidences sur le site tels que hausse (ou abaissement) des températures, formation de couloirs venteux, etc.* »
4. la sécurité : « *celle-ci ne pourra jamais être mieux rétablie que par sa parfaite intégration fonctionnelle susceptible de faire apprécier les qualités du Jardin par un large public, non seulement de jour, mais également de nuit. Sortir le Jardin de son isolement physique, c'est lui assurer un contrôle social performant [...]* »

Les constats mis en avant dans le cadre de cette étude étaient dès lors les suivants² :

- « *le Jardin Botanique est confiné dans une cuvette coupée de la ville par ces diverses barrières physiques que sont : le carrefour de la rue Gineste et du boulevard du Jardin Botanique ; la portion de la petite ceinture à ciel ouvert située sur l'emprise de l'avenue Victoria Regina, avec sa trémie de sortie en direction de la Place Rogier ; le manque d'entrées perceptibles et identificatrices du Jardin Botanique aux lieux d'articulation forts avec la Ville environnante* »
- « *le Jardin Botanique ne peut déployer ses potentialités de véritable parc urbain en raison des handicaps suivants : sa scission en deux unités distinctes [...] ; les nuisances sonores qui ont pour effet une sous-utilisation de certaines parties du Jardin Botanique, en particulier la frange longeant l'avenue Victoria Regina à l'aplomb de la Porte de Schaerbeek* »

¹ Il s'agit ici d'un résumé des développements des pages 20 à 22 du dossier de base

² les développements qui suivent reprennent le chapitre « Résumé » du rapport d'étude du dossier de base de faisabilité

- « *le Jardin Botanique lui-même, en raison de son manque d'accessibilité, coupe aujourd'hui la Ville en deux parties distinctes*, situées respectivement au Nord (Saint-Josse-ten-Noode et entrées vers Schaerbeek) et au Sud de son enceinte (Pentagone). Les ouvrages d'art qui coupent le Jardin en deux ou qui l'isolent de son environnement font qu'il ne peut remplir son rôle de connexion entre ces morceaux de ville. Cette connexion se révèle toutefois être indispensable au redéveloppement des quartiers riverains »
- « une étude menée par Stratec, pour compte de la Fondation Roi Baudouin, a confirmé, par comptage de trafic en février 1997, le statut de voirie à desserte locale du boulevard Saint-Lazare. La suppression éventuelle de ce boulevard n'entraînerait, moyennant des mesures légères adéquates, que des reports de trafic marginaux sur d'autres contournant de près ou de loin le quartier du Jardin Botanique. L'écoulement du trafic par la Porte de Schaerbeek serait considérablement amélioré en y aménageant une rotonde à deux bandes avec priorité pour trams. »

Il convient toutefois de signaler que la suppression du boulevard Saint-Lazare n'est plus d'actualité, le maintien de ce boulevard ayant été inscrit dans le PRAS.

Compte tenu de ces constats, l'étude a analysé deux hypothèses de base afin de mettre fin à ces handicaps :

- une « *hypothèse minimale : maintenir l'avenue Victoria Regina en l'état, et prospecter les possibilités, offertes dans cette hypothèse, d'une amélioration de l'accessibilité générale et du confort d'usage du Jardin Botanique* »
- une « *hypothèse maximale : mettre l'avenue Victoria Regina en tunnel, par la prise en compte des ouvrages d'art existants (métro, Jonction Nord-Midi).* » Cette solution envisageait également la suppression du boulevard Saint-Lazare.

2.1. Résultats de l'hypothèse minimale

Les résultats de l'hypothèse minimale mirent en évidence le fait que, s'il était effectivement possible de prolonger de +/- 20 m chacune des têtes du tunnel existant (Porte de Schaerbeek et Place Rogier), cette solution ne permettait en revanche aucunement de résoudre le problème des nuisances sonores et ne présentait que des gains mitigés en matière de confort urbain :

- « 1. L'obligation de maintenir une hauteur libre de circulation de 4,60 m sur l'avenue Victoria Regina ne permet de prolonger la couverture de cette dernière, sans reprofilier son assiette, que sur une longueur de +/- 20 m à chacune des têtes du tunnel existant (Porte de Schaerbeek et Place Rogier).
- 2. Ces plateformes additionnelles, qui pourraient ouvrir de nouveaux espaces piétonniers sur le modèle de ce que l'on trouve à la tête du tunnel Louise au droit de la Place Stéphanie, permettraient les améliorations suivantes, par rapport au constat dressé en préambule :
 - Angle Gineste / Victoria Regina : Légère amélioration du confort d'accès au Jardin Botanique par l'angle Gineste / Victoria Regina, qui donnerait un sens meilleur à la nouvelle entrée monumentale que pourrait y réaliser l'IBGE. Cette nouvelle entrée pourrait être manifestée par un repère urbain à installer sur la plateforme précitée. Afin d'assurer le confort et la sécurité des traversées piétonnes du Boulevard du Jardin Botanique en direction ou en provenance de cette nouvelle entrée, il y a lieu de reculer de +/- 15 m le feu de signalisation à la trémie de sortie du tunnel ;

- Porte de Schaerbeek : Ouverture d'une entrée supplémentaire au Jardin Botanique, à l'angle de la Rue Royale / Boulevard du Jardin Botanique. Cette entrée donnerait accès à la première terrasse existante dans le Jardin Botanique, qui longe la rue Royale en contrebas. Toutefois, l'accès au cœur du Jardin lui-même nécessiterait, comme c'est le cas aujourd'hui, un cheminement longeant le Centre Culturel de la Communauté française, sauf à installer un nouvel escalier perpendiculaire à la rue Royale (ouvrage qui entrerait toutefois en conflit avec les ouvrages existants liés à la sortie métro vers le Jardin Botanique) ;
- 3. Afin de limiter l'épaisseur de ces plateformes, pour assurer leur raccord de plain-pied avec le niveau du Boulevard du Jardin Botanique, leurs structures ne peuvent être d'une seule portée. Il faut les asseoir sur un mur porteur, à installer entre les parties montante et descendante de l'avenue Victoria Regina. Ces travaux nécessiteraient la suppression d'une bande de circulation dans chaque sens sur l'avenue Victoria Regina, en phase d'exécution, dont la durée est estimée à +/- 3 mois ;
- 4. cette solution minimale ne résout daucune façon le problème des nuisances sonores, qui empêchent le Jardin Botanique de remplir son rôle récréatif. Des études acoustiques approfondies n'ont pas pu être réalisées dans le cadre de l'élaboration du dossier de base. Un récolement des conclusions produites par une étude acoustique menée par l'IBGE en 2005 (voir le point III ci-après), confirme toutefois que l'installation d'un écran anti-bruit d'une hauteur de 3m, qui longerait l'avenue Victoria Regina sur toute sa longueur, n'entraînerait qu'une faible réduction des nuisances sonores. Cette solution irait en outre à l'encontre de l'objectif premier d'améliorer la perception urbaine du Jardin Botanique ;
- 5. le coût global pour la mise en œuvre de cette solution minimale suivant le descriptif détaillé au dossier est estimé à **92.400.000 FB TVAC** (frais d'études compris), soit un montant de l'ordre de 2,5 millions d'euros, avec actualisation »

2.2. Résultats de l'hypothèse de couverture complète

Les résultats de l'hypothèse maximale, en revanche, sont nettement plus positifs :

- « 1. le dossier de base prouve la faisabilité technique d'abaisser le niveau de l'avenue Victoria Regina pour sa mise en tunnel avec une hauteur libre de 4,60 m et ce, sans entamer le volume de la jonction ferroviaire Nord-Midi, et sans entamer le volume de la connexion piétonne souterraine entre la station métro « Botanique » et sa sortie « Tour des Finances » ;
- 2. la suppression du boulevard Saint-Lazare, inhérente à cette hypothèse et vérifiée quant à sa faisabilité du point de vue des reports de trafic, permet le réaménagement de son assiette en une zone de verdure faisant la liaison entre les parties haute et basse du Jardin. Cet aménagement doit toutefois respecter une servitude de passage liée à l'accessibilité de la cabine de distribution d'électricité, dont les transformateurs doivent, le cas échéant, pouvoir être remplacés. L'acheminement du matériel et la manutention requis pour ce genre d'interventions exigent le maintien d'une voie carrossable présentant une hauteur libre qui ne permet pas l'installation de passerelles de liaison entre les parties haute et basse du jardin, sauf à l'aplomb du nouveau tunnel ;
- 3. la dalle de couverture du nouveau tunnel, tel que construit dans le respect des contraintes précitées (ne pas entamer les ouvrages de la Jonction et du métro) permet d'épouser le niveau du boulevard du Jardin Botanique sur toute sa longueur. Seule exception à noter : le tronçon

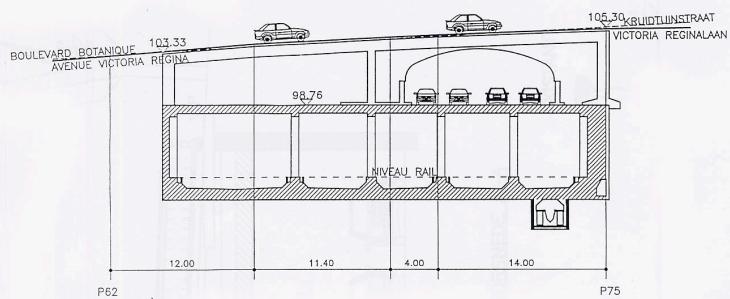
situé face au *Passage 44*, où la dalle dépasserait le niveau de la voirie du Boulevard du Jardin Botanique d'une hauteur pouvant aller jusqu'à 1,30 m. Cette contrainte peut être mise à profit dans le cadre de réflexions ultérieures sur l'aménagement le plus adéquat de la dalle ;

4. n'a pas été étudiée dans le cadre du présent dossier de base : la faisabilité, du point des reports de trafic, d'une suppression de la trémie de sortie du tunnel de la petite ceinture en direction de la Place Rogier. Les études existantes, relatives à l'accessibilité du Quartier Nord, laissent en effet pressentir que cette mesure entraînerait des modifications trop importantes, à court terme, dans l'économie générale des exutoires de trafic existants. Cette solution est toutefois faisable du point de vue des contraintes techniques liées aux ouvrages à construire. La possibilité de la mettre en œuvre ne nécessiterait qu'une intervention légère, qui peut être réalisée après la mise en tunnel de l'avenue Victoria Regina, et donc sans perturbations supplémentaires de trafic sur cet axe de circulation ;
5. La mise en tunnel du tronçon de l'avenue Victoria Regina aujourd'hui à ciel ouvert (+/- 375 m) revient à créer un nouveau tunnel continu de 1200 m entre la Place Madou et le Square Sainctelette. Cette donnée a des conséquences, notamment,
 - en matière de ventilation : il est recommandé d'assurer la ventilation au moyen soit de grilles d'une superficie estimée, en l'état actuel des connaissances, à +/- 30 m² par sens de circulation, soit par des cheminées de ventilation d'une hauteur de 3 à 4 m pour un diamètre de 3 à 4 m, ouvrages qu'il s'agira de mettre à profit pour la création de repères urbains de qualité ;
 - en matière de sécurité incendie : un mur coupe-feu doit séparer les parties montante et descendante du tunnel, sur toute sa longueur (aujourd'hui, toutes les bandes de circulation communiquent entre la Porte de Schaerbeek et la Place Madou) ;
 - en matière d'éclairage du tunnel : l'éclairage du tunnel entre la Place Madou et le Square Sainctelette est aujourd'hui conçu en intégrant un apport de lumière naturelle par le tronçon à ciel ouvert de la petite ceinture, sur l'avenue Victoria Regina. La mise en tunnel de ce tronçon nécessite un rééquilibrage de l'éclairage sur toute la longueur du tunnel ;
6. La mise en œuvre de la solution maximale nécessiterait des travaux pour une durée totale estimée, en l'état actuel des connaissances, à un max. de 30 mois calendrier. Une coupure totale du trafic sur l'avenue Victoria Regina, pendant une période estimée à 3 mois consécutifs, se révèle indispensable pour écrouler le pont enjambant le boulevard Saint-Lazare et y installer consécutivement un platelage provisoire devant permettre le trafic sur l'avenue Victoria Regina durant la poursuite des travaux. Hormis cet épisode, le maintien, de jour, de minimum une bande de circulation dans chaque sens sur l'avenue Victoria Regina durant l'exécution des travaux se révèle faisable ;
7. la mise en œuvre de la solution maximale permet de résoudre tous les handicaps listés en préambule et de requalifier le Jardin Botanique et ses abords pour en faire un lieu d'attractivité à rayonnement régional, voire extra-régional, susceptible d'asseoir les bases d'un développement futur des quartiers qui le bordent ;
8. le coût global pour la mise en œuvre de cette solution suivant descriptif détaillé au dossier est estimé à **851.800.000 FB TVAC** (frais d'études compris), soit un montant actualisé représentant 25 millions d'euros (estimation des auteurs du SD). Une partie importante de ces frais est à mettre sur le compte des adaptations aux tunnels existants, nécessitées par la mise en tunnel de l'avenue Victoria Regina.

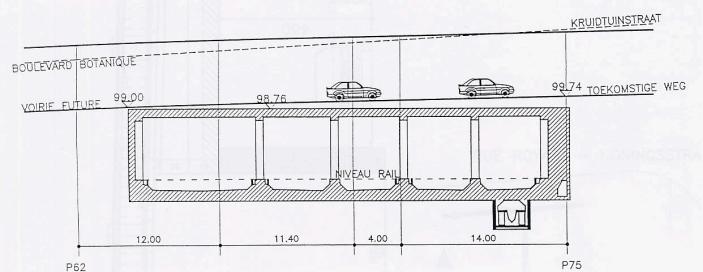
INTERVENTION MAXIMALE



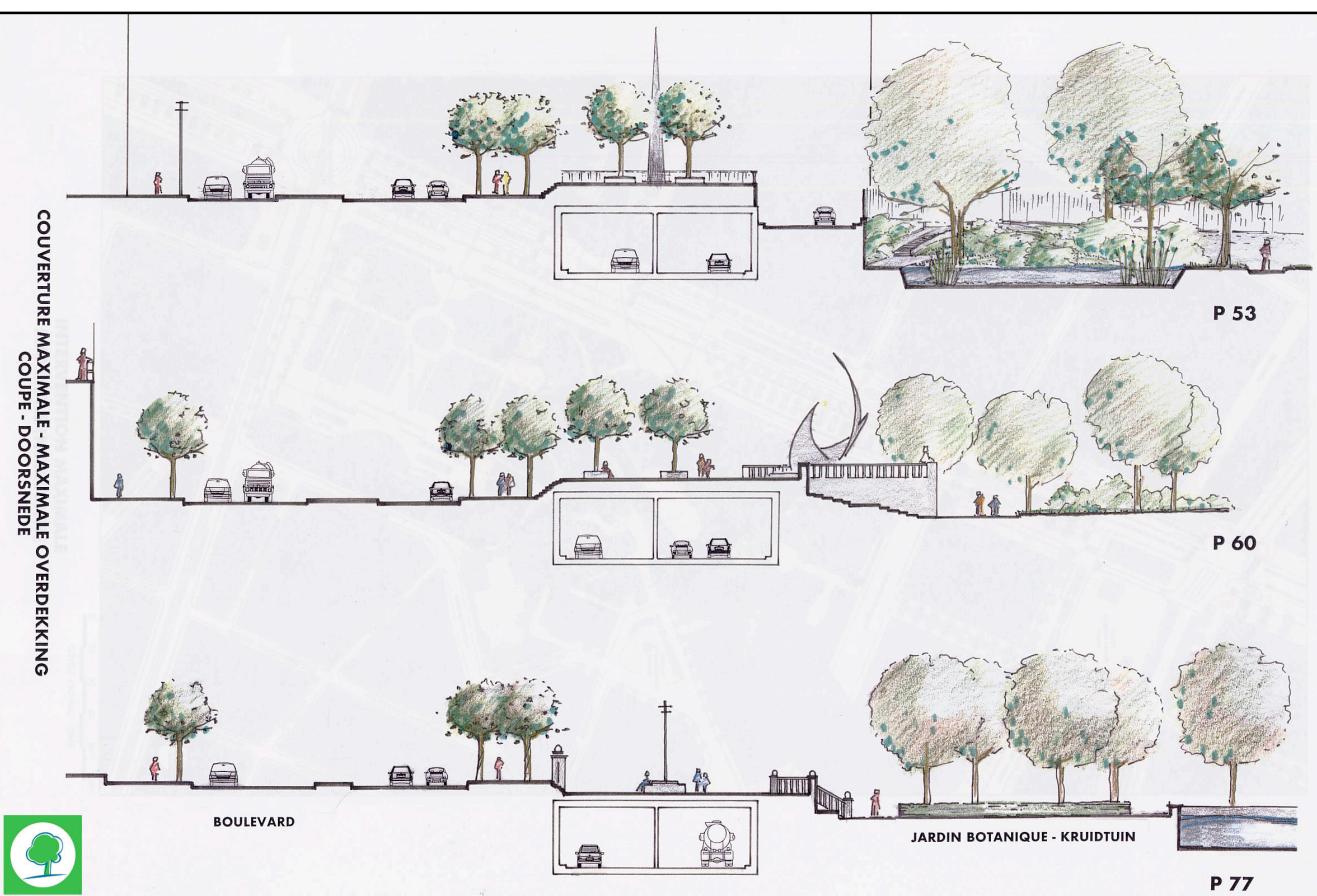
JONCTION N.M. : SITUATION EXISTANTE
VERBINDING N.Z. : BESTAANDE SITUATIE



JONCTION N.M. : SITUATION FUTURE
VERBINDING N.Z. : TOEKOMSTIGE SITUATIE



COUVERTURE MAXIMALE - MAXIMALE OVERDEKKING
COUPE - DOORSNEDEN



III – Etude de revalorisation du Jardin Botanique (Beliris, 2005)

Extraits du rapport de synthèse de la phase 1 : études préparatoires – avril 2005

Après avoir été sollicité par Beliris pour savoir quels étaient les projets de rénovation prioritaires, l'IBGE – Bruxelles Environnement a proposé la revalorisation du Jardin Botanique.

« Le cahier spécial des charges précise que l'objectif de l'initiative visant à requalifier le Jardin Botanique est d'améliorer de manière substantielle :

- l'unité du Jardin Botanique, ce qui implique un traitement conséquent du boulevard Saint-Lazare qui divise les deux parties du parc
- l'accessibilité du parc et sa réinsertion dans le tissu urbain par un traitement adéquat des boulevards avoisinants et des accès ;
- l'impact du bruit sur le parc. »

L'idée étant par ailleurs de partir de « l'hypothèse minimale de l'étude commandée par la Fondation Roi Baudouin complétée par d'autres interventions en pourtour du parc ».

Le Cahier spécial des charges comprenait en outre en annexe un programme général des interventions prévues par l'IBGE dans le cadre de cette étude, et notamment :

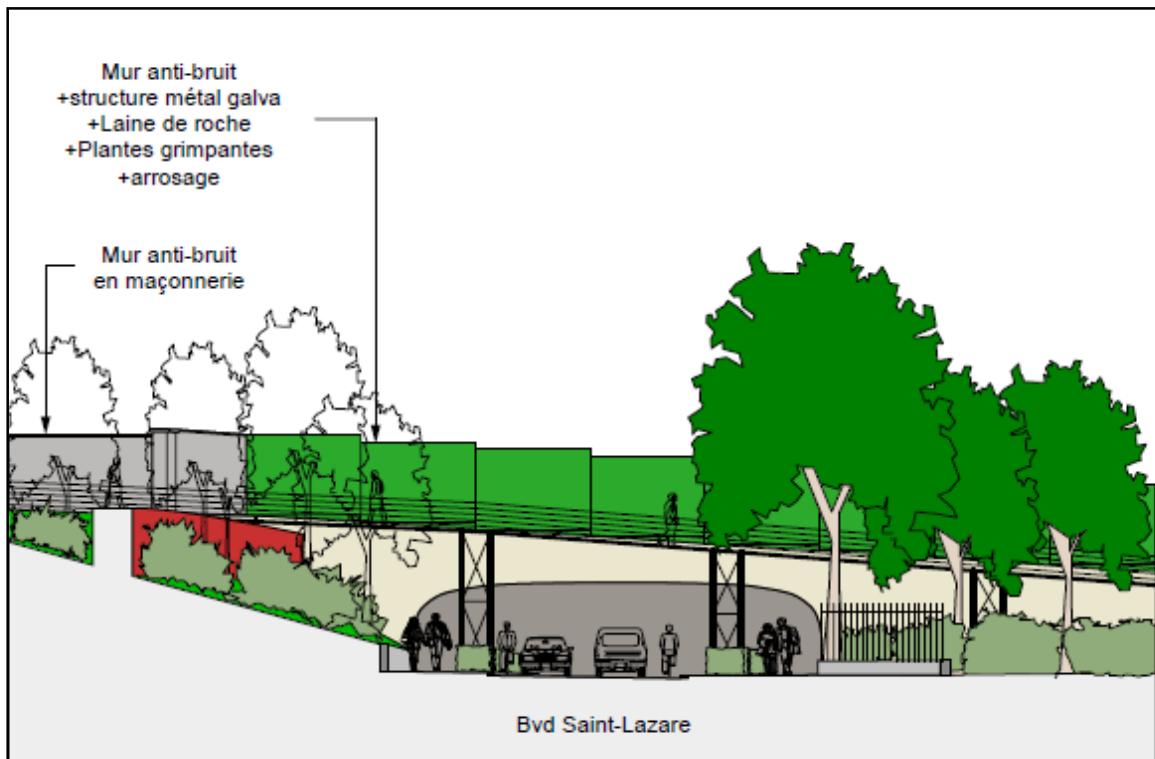
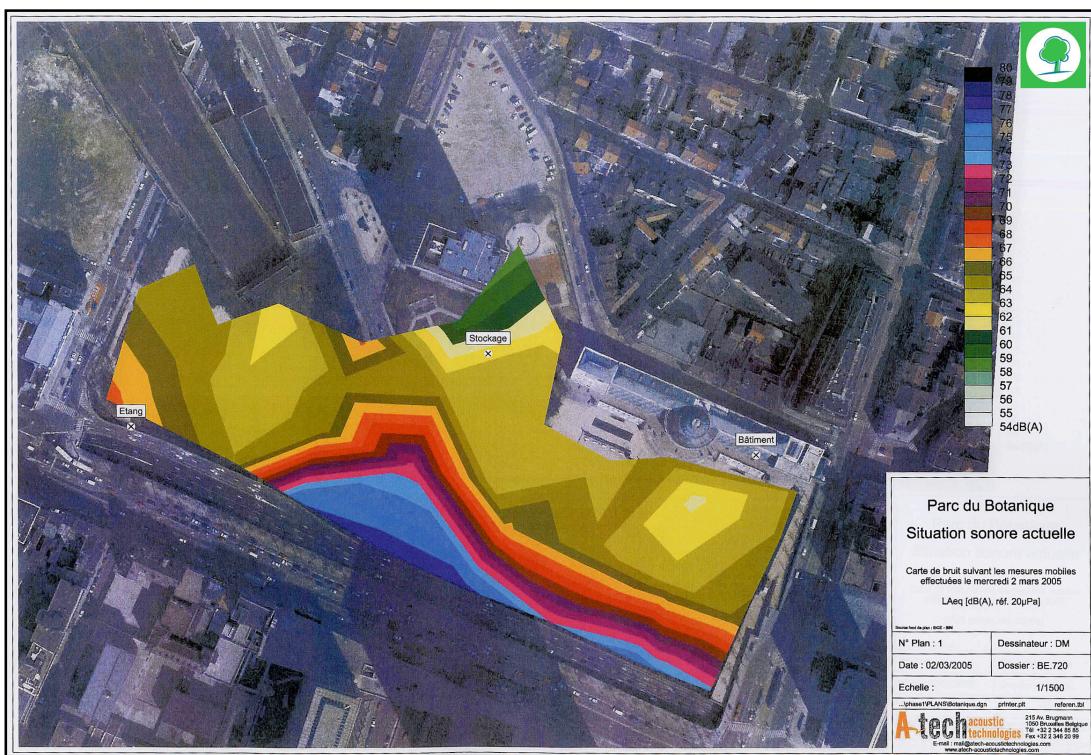
- Etudier la manière dont on peut faciliter l'accès et la visibilité du parc à partir du trottoir du bd Botanique
- Construire, le long du bd Saint-Lazare, un bâtiment offrant une surface utile suffisamment importante pour héberger les services techniques liés au parc, ainsi qu'examiner la reconstruction de deux serres de 25m² comme « annexe horticole »
- Etudier l'intégration visuelle et sonore de la sortie de la Jonction dans le parc
- Rechercher une solution pour réduire la pollution sonore dans le parc

Au sein de l'équipe pluridisciplinaire mandatée pour cette étude, on retrouve le bureau BOA (Architecture – Urbanisme – Paysage) et Verdeyen & Moenaert (Ingénierie – Stabilité), déjà auteurs d'étude pour le compte de la Fondation Roi Baudouin, en collaboration cette fois avec Landscape Design Paysage (Patrimoine) et de consultants pour certaines parties spécifiques des études, telle que les problèmes acoustiques.

L'étude au niveau acoustique a été menée par le bureau A-TECH Acoustic Technologies, qui réalise tout d'abord un travail de cartographie du bruit perçu au sein du Jardin Botanique. La solution proposée par le bureau d'étude consiste en la pose d'un mur anti-bruit de 3 m de hauteur sur quasiment toute la longueur de l'avenue Victoria Regina.

Cette solution, particulièrement coûteuse (la moitié du coût de la couverture de l'avenue Victoria Regina, selon l'IBGE), ne résout cependant pas les problèmes de connexions urbaines et n'apporte pas les résultats escomptés au niveau acoustique. Cette partie (protection acoustique) sera dès lors abandonnée du projet porté par Beliris.

Pour la CRMS, membre du comité d'accompagnement de l'étude, il convient pour résoudre les nuisances sonores, d'en revenir à la solution de couverture de l'avenue Victoria Regina, telle que proposée dans le cadre de l'étude menée pour le compte de la Fondation Roi Baudouin, tout en maintenant cependant le boulevard Saint-Lazare (le bureau ARSIS ayant mis en évidence le besoin de mieux connecter entre elles Gare Centrale et Gare du Nord).

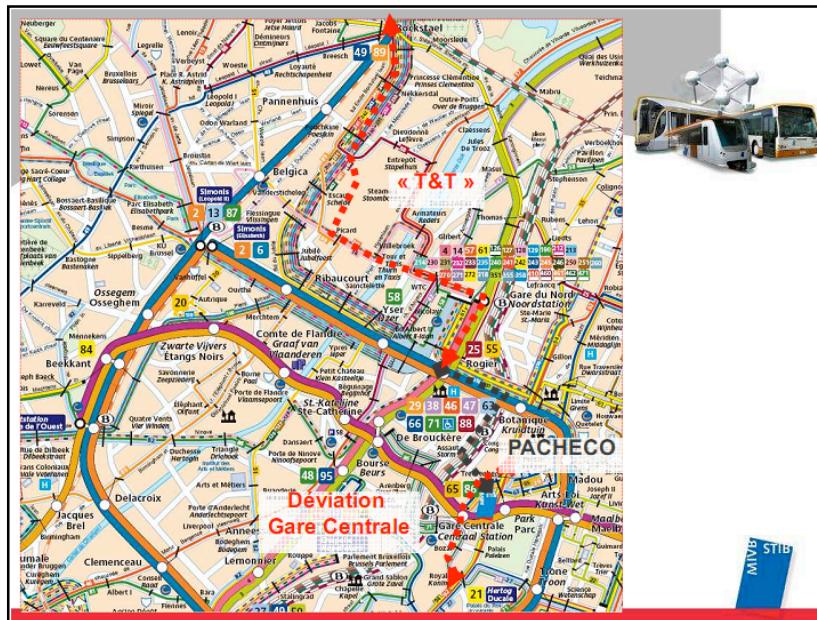
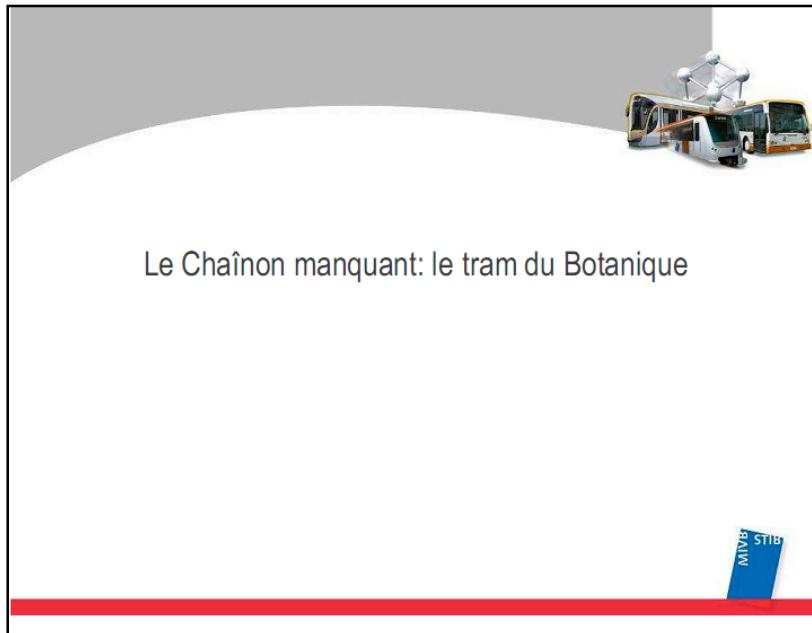


IV – Liaison ferrée entre la Gare Centrale et la Gare du Nord

Lors de la réunion d'information organisée par l'ADT le vendredi 25 juin 2010 au sujet du développement de la Zone Levier « Botanique », la STIB a présenté un projet à l'étude de liaison ferrée entre la Gare Centrale et la Gare du Nord.

Cette liaison constitue le chaînon manquant entre deux projets actuellement en bonne voie, l'un étant en phase de demande de permis (déviation du tram 94 vers la Gare Centrale et la création d'un terminus), l'autre étant à l'étude (nouvelle ligne de tram entre Bockstael et la Place Rogier, desservant Tour & Taxis, futur pôle régional).

Extrait de la présentation effectuée :



V – Mise à niveau du carrefour Pacheco / Saint-Lazare / Botanique

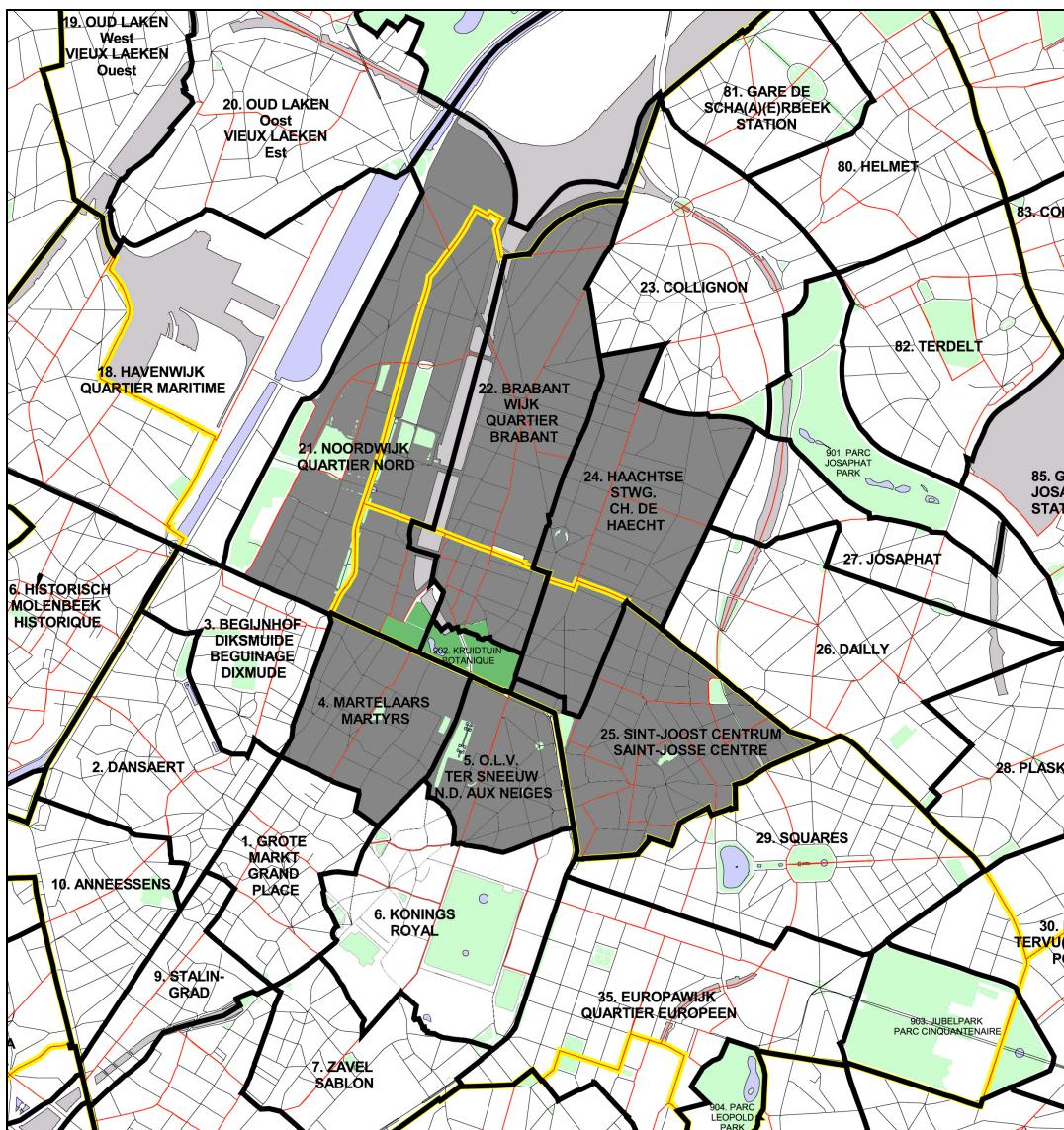
Le SD propose la mise à niveau de ce carrefour via la disparition du tunnel Pacheco, la surélévation partielle du boulevard Saint-Lazare et la couverture de l'avenue Victoria Regina. Cette proposition vise à améliorer l'articulation spatiale et fonctionnelle entre le Jardin Botanique, les quartiers au Nord du Boulevard du Jardin Botanique et le Pentagone.

L'illustration ci-après révèle la vision des auteurs du SD quant à la mise à niveau de ce carrefour et du réaménagement du boulevard du Jardin Botanique. Cette vision doit impérativement être étudiée en lien avec la couverture de l'avenue Victoria Regina dès lors que l'un ne va pas sans l'autre. Une étude technique et financière fine devra être menée de manière à étudier l'impact de la surélévation du boulevard Saint-Lazare notamment sur le Jardin Botanique.



VI – Analyse de la demande en espaces verts

L'aire d'observation de la zone stratégique « Botanique » englobe 6 quartiers du *Monitoring des Quartiers*³ qui constituent les alentours immédiats du Jardin Botanique : Notre-Dame-aux-Neiges, Martyrs, Brabant, Nord, Saint-Josse centre et chaussée de Haecht.



On peut ranger ces quartiers en deux sous-ensembles géographiques situés de part et d'autre du boulevard de la Petite Ceinture.

D'une part, le nord-est du Pentagone (quartiers ND aux-Neiges et Martyrs) présente des caractéristiques démographiques proches des quartiers de classe moyenne du sud-est de la RBC.

D'autre part, les quartiers de Saint-Josse et Schaerbeek, situé au nord et à l'est du boulevard périphérique présentent eux les caractéristiques typique du « Croissant pauvre ».

Notons enfin que le nombre d'habitants varie fortement selon les quartiers : très faible dans les quartiers du Pentagone (1571 habitants dans le quartier ND-aux-Neiges), très important à Saint-

³ www.wijkmonitoring.irisnet.be

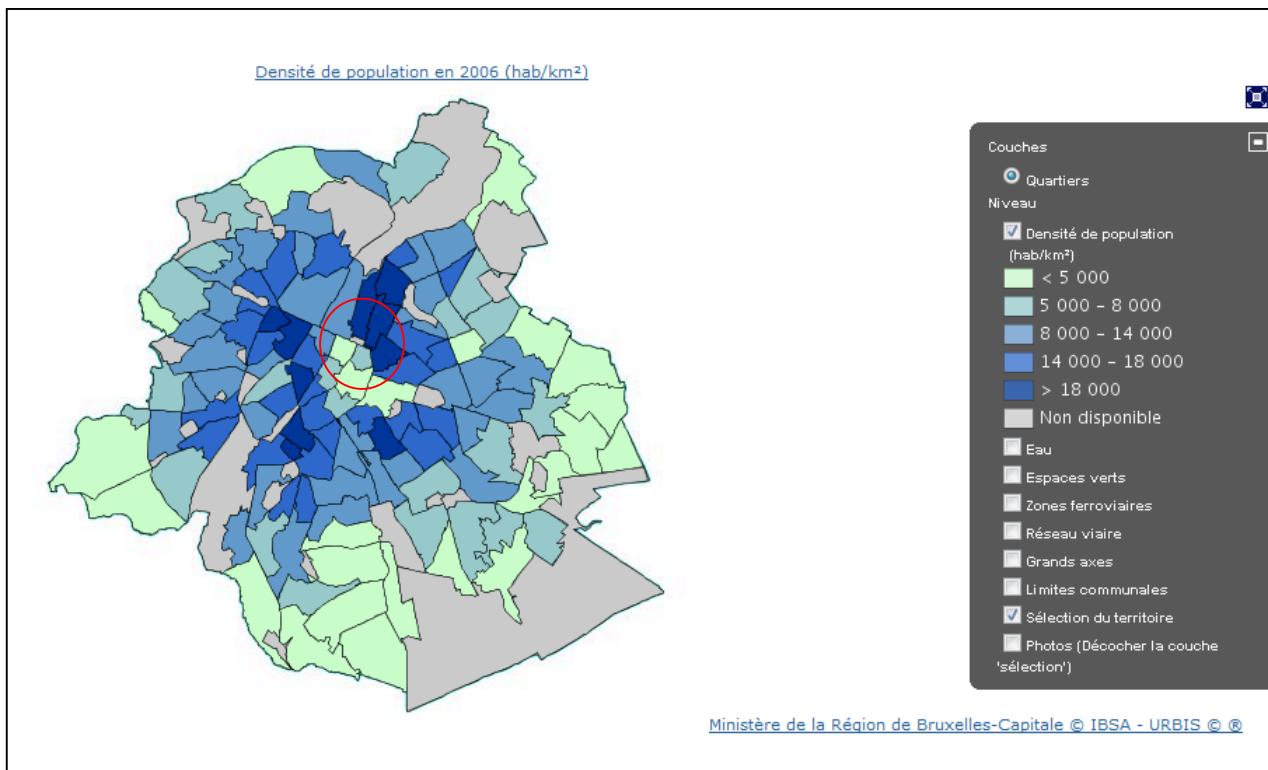
Josse et Schaerbeek (par exemple 15.317 habitants dans le quartier chaussée de Haecht). Ce qui plaide pour une attention particulière de la situation de ces derniers.

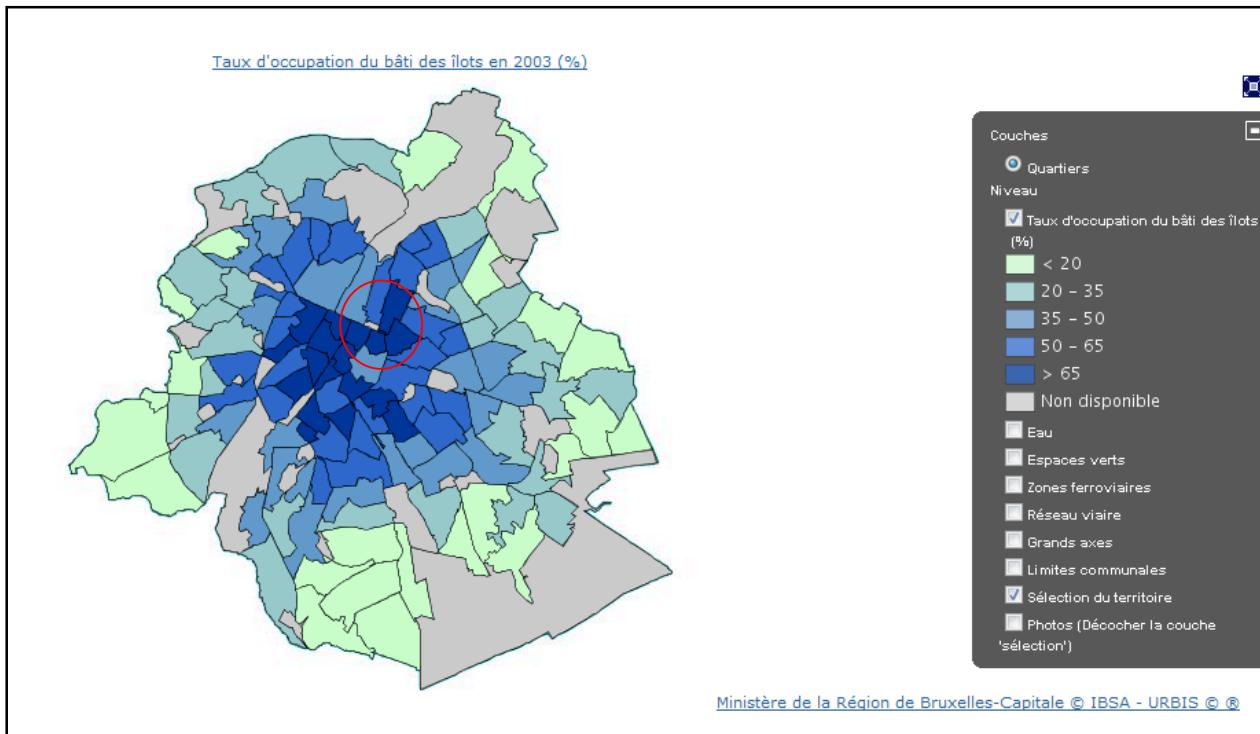
La lecture d'indicateurs tels que la densité de population, la taille des ménages, l'exiguïté des logements, l'absence de jardins particuliers... démontre un besoin criant en espaces de détente à destination des familles. Besoin que ne remplit malheureusement pas suffisamment le parc du Jardin Botanique et les petits espaces verts environnants.

	Pentagone		Saint-Josse/Schaerbeek				
	Notre-Dame-aux-Neiges	Martyrs	Chée de Haecht	Brabant	Nord	Saint-Josse Centre	RBC
Taille des ménages	1,48	1,61	2,56	2,52	2,38	2,20	2,05
DK population	5833	3040	22090	20483	9652	26974	6283
M ² /ha	42.34	37.99	24.31	23.16	25.06	27.06	35.58
Part des 0-17 ans (%)	12,16	19,13	27,8	27,89	29,52	25,72	21,89

Des densités de population record pour Bruxelles

On le sait, la densité de population de la RBC est relativement faible en comparaison avec d'autres villes européennes. Cependant les quartiers qui bordent le Jardin Botanique présentent des valeurs proches des densités parisiennes. En particulier, le quartier de *Saint-Josse Centre* avec ses 26.000 habitants / km² est le second quartier le plus dense de la RBC (plus de 4 fois la moyenne régionale) !





Ces quartiers densément peuplés sont aussi – et ce n'est pas spécialement toujours le cas – les plus densément bâties : à titre d'exemple, dans le quartier *Saint-Josse centre*, 68 % de la superficie des îlots sont encombrés de bâtiments alors que la moyenne régionale est de 25 %. C'est également dans ces quartiers centraux qu'on trouve naturellement le bâti le plus ancien et le plus vétuste (dans le quartier *de la chaussée de Haecht*, 90 % des immeubles ont été construit avant 1961).

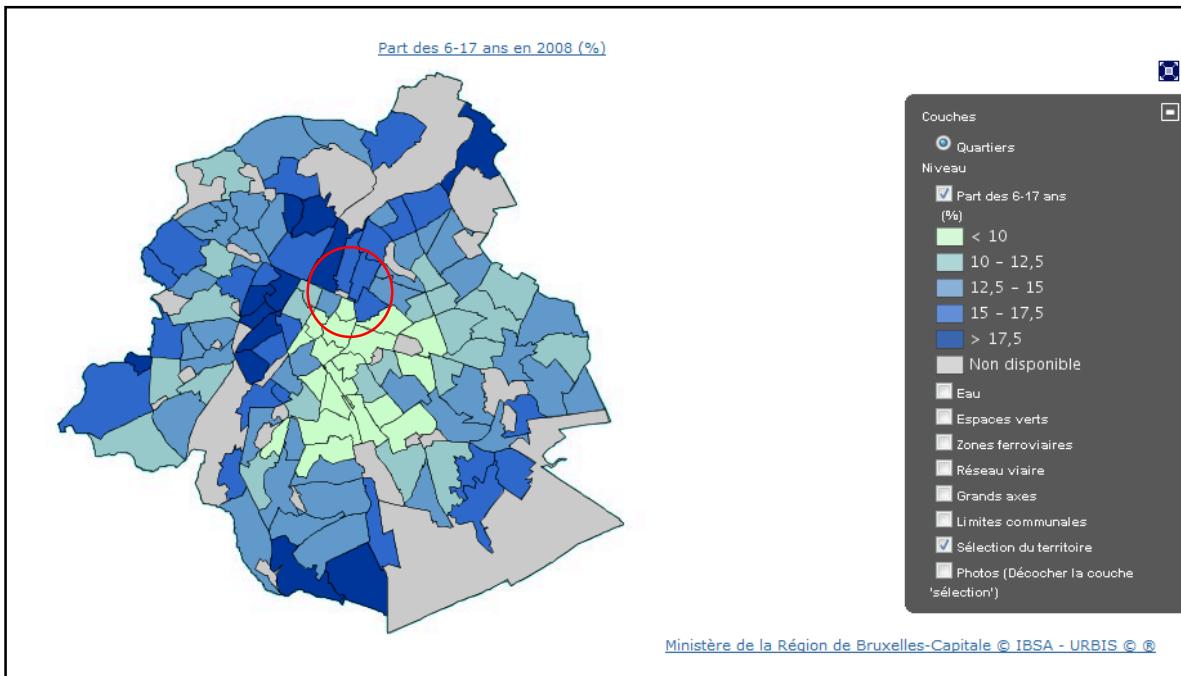
Des quartiers très jeunes

Les quartiers de Saint-Josse et Schaerbeek qui bordent le Jardin Botanique ont une population jeune (< 18 ans) très importante tant en termes relatifs (la part des jeunes de moins de 18 ans dans la population totale est largement supérieure à la moyenne régionale, en particulier dans le quartier Nord) qu'en valeur absolue.

Il est à remarquer que les projections démographiques pour 2020⁴ prévoient une augmentation impressionnante des moins de 18 ans en chiffres absolus. A titre d'exemple, les projections pour Saint-Josse montrent une augmentation de la population totale de + 6348 habitants dont 1508 jeunes !

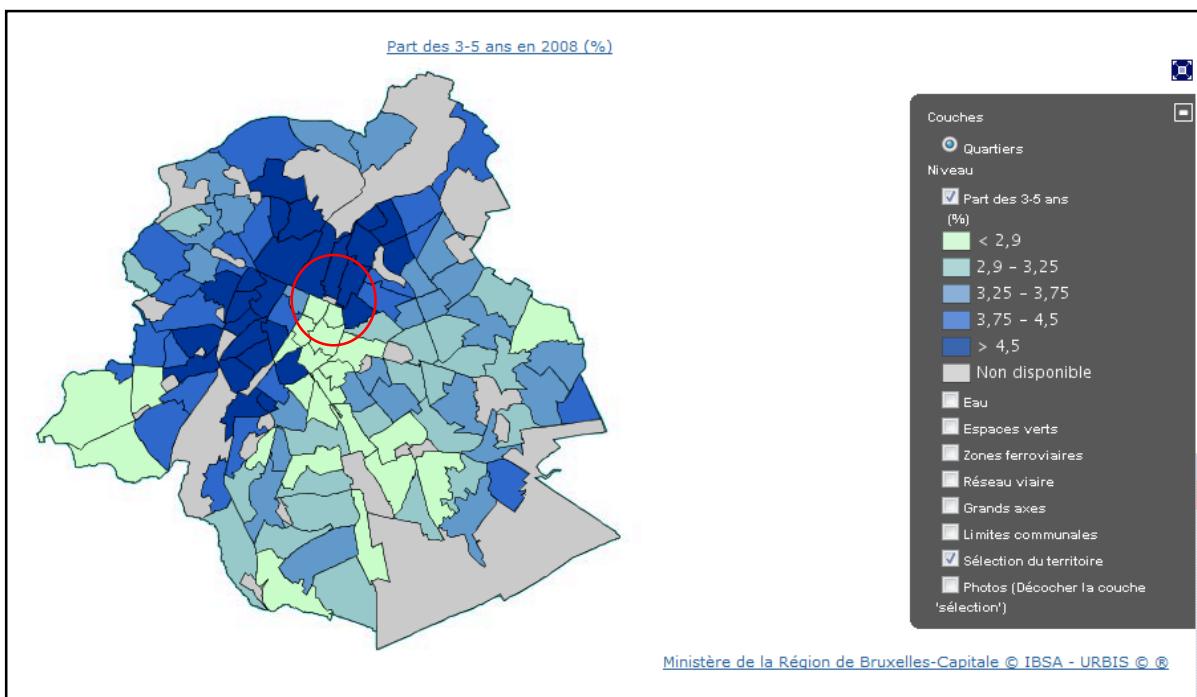
Outre des logements, des crèches et des écoles, il apparaît fondamental de prévoir dès aujourd'hui des espaces de jeux, de respiration et de sport.

⁴ Les cahiers de l'IBSA, Projections démographiques bruxelloises 2010-2020, MRBC, mai 2010



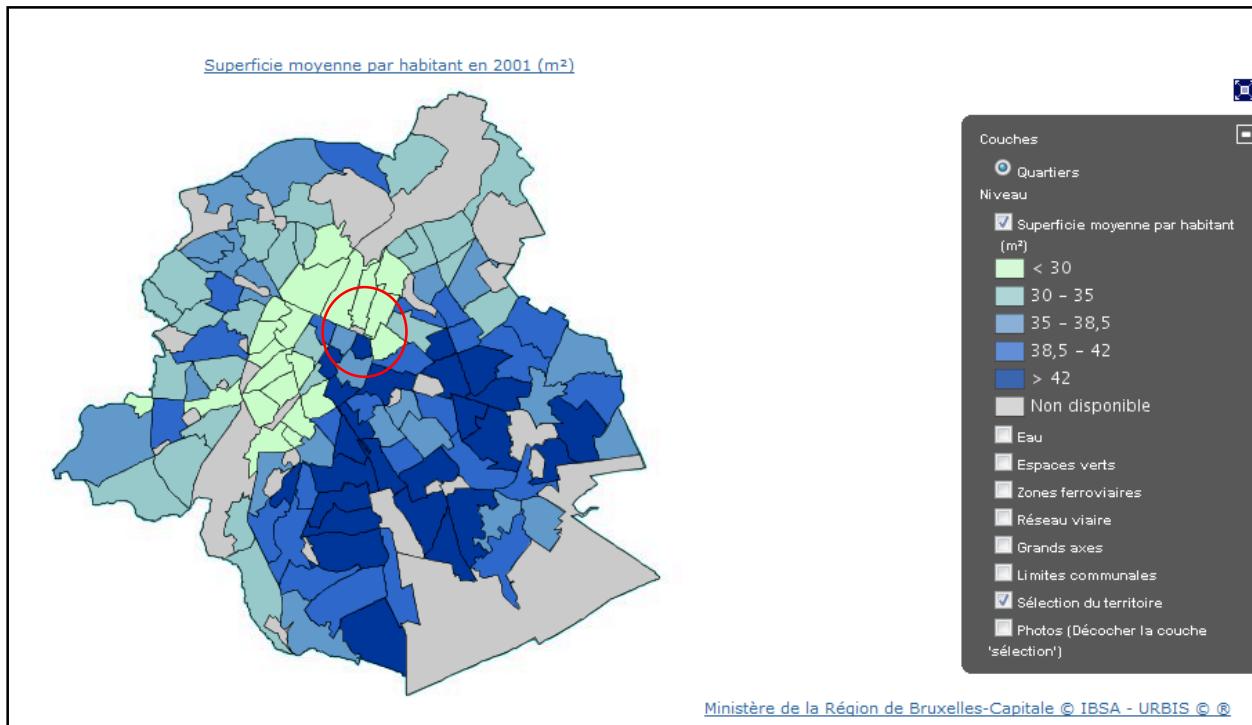
Projections démographiques Saint-Josse (IBSA)

	2010	2020
Population totale	26 973 hab	33 321 hab
Pop < 18 ans	6641 hab	8149 hab
Part des 0-17 ans	24,6 %	24,45 %



Un grand besoin d'espace public

Les grands ménages prédominent dans les quartiers de Saint-Josse et Schaerbeek qui bordent le Jardin Botanique (2.56 personnes/ménage *chaussée de Haecht* pour 2.05 en RBC et seulement 1.48 dans le quartier *Notre-Dame-aux-Neiges*). Ces familles occupent des logements peu ou pas adaptés à leurs besoins, en témoigne la superficie de logement par habitant largement inférieure à la moyenne régionale (23 m²/hab dans le quartier *Brabant* alors que les habitants de *Notre-Dame-aux-Neiges* disposent du double !).



Cette relative exiguité, conjuguée à la rareté des jardins individuels (> 75 % de la population n'a pas accès à un jardin privé) explique une grande insatisfaction de l'offre en espaces verts⁵ et justifie un besoin en superficies supplémentaires d'espace public de qualité.

« *L'appréciation des espaces verts est, à l'échelle régionale, relativement positive. La carte montre toutefois une géographie particulièrement déséquilibrée. Par secteur statistique, les appréciations sont soit très positives, soit très négatives. Les valeurs moyennes sont nettement plus rares. L'opposition entre la ville ancienne, densément peuplée, et le reste de la Région bruxelloise est très nette. Les jugements sont très négatifs au centre et dans la première couronne (...)*

Cette géographie de la satisfaction vis-à-vis de l'offre en espaces verts traduit assez fidèlement les inégalités réelles d'accès. La carte de la part de la population n'ayant pas accès à un jardin privé dessine elle aussi un schéma centre-périmétrie très net. Le manque d'espaces verts accessibles au public dans la première couronne n'en est que plus criant. C'est dans cet espace que les enfants sont les plus nombreux, les jardins privés les plus rares, les logements les plus densément occupés et l'environnement en général le moins apprécié. » *Atlas de la santé et du Social de Bruxelles capitale 08*

La couverture de l'avenue Victoria Regina, en plus d'offrir un confort accru pour les usagers du parc, permettrait de gagner quelques 7.000 m² de superficies accessibles, ce qui n'est pas négligeable.

⁵ Benjamin Wayens in « *Atlas de la santé et du Social de Bruxelles capitale 08* »

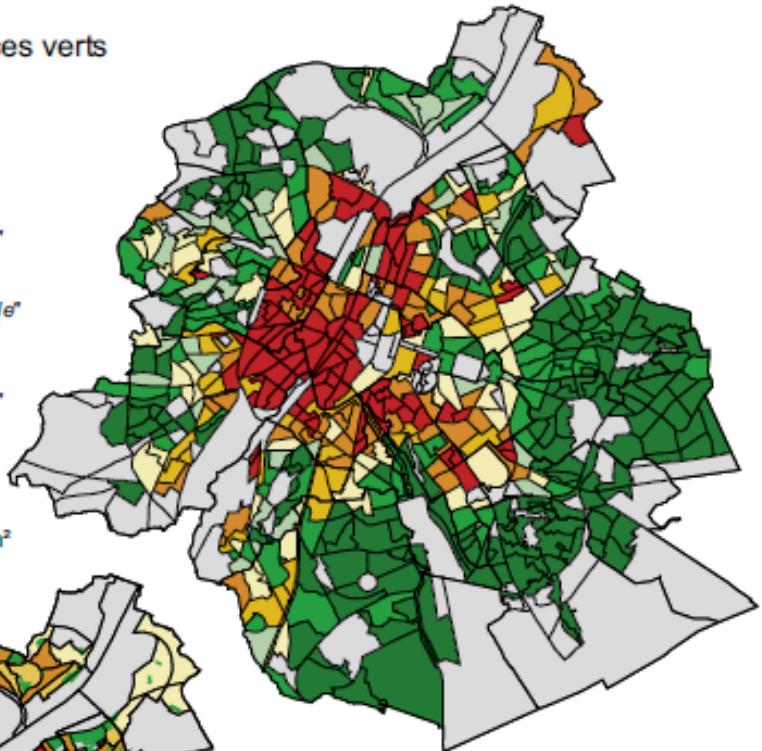
a) Appréciation des espaces verts

Indice de satisfaction

Région bruxelloise = 109

	141 - 200	plus de "très agréable"
	121 - 140	
	111 - 120	
	91 - 110	autant de "très agréable" que de "peu agréable"
	81 - 90	
	61 - 80	
	0 - 60	plus de "peu agréable"

<200 habitants ou <250 hab/km²



b) Jardins privés et parcs publics

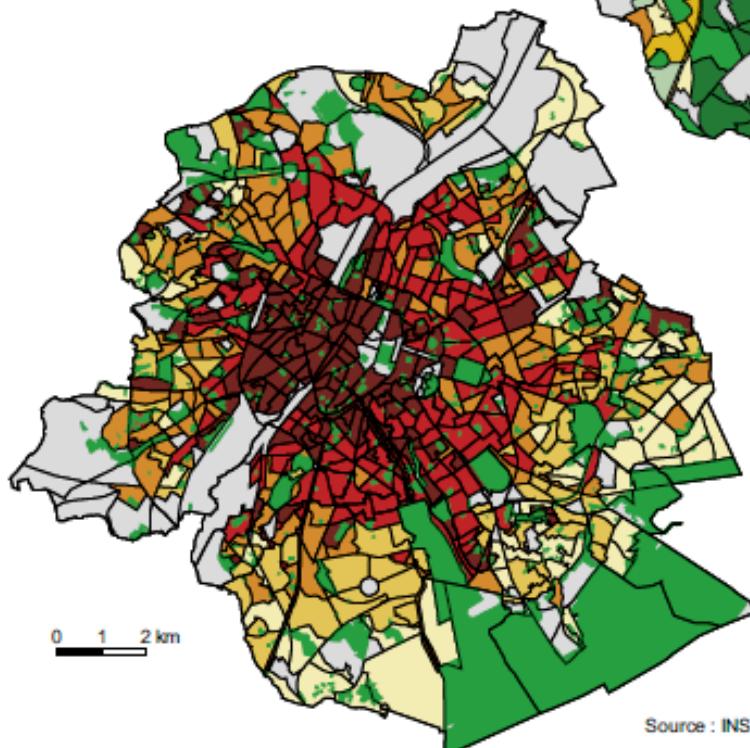
Part de la population sans accès à un jardin privé

Région bruxelloise = 63

	86 - 100
	76 - 85
	61 - 75 %
	41 - 60
	0 - 40

espace vert public (hors terrains de sport)

Cartographie : ULB - IGEAT
Source : INS - enquête socio-économique générale 2001
IBGE - bd maillage vert



VII – Eléments de conclusion

En conclusion, les diverses études déjà réalisées sur la question de l’avenue Victoria Regina montre que la couverture de celle-ci est faisable et offre des gains importants en matière urbanistique (meilleure connexion du Jardin Botanique et du Centre-ville) et en termes environnementaux (suppression des nuisances sonores et atmosphériques). Cette couverture devrait être étudiée, d’un point de vue technique et financier, en lien avec la mise à niveau du carrefour Pacheco / Saint-Lazare / Botanique dès lors que les deux éléments paraissent relativement indissociables l’un de l’autre. L’ADT suggère donc que soit mise en œuvre l’étude de faisabilité technique et financière de couverture de l’avenue Victoria Regina prévue à l’avenant 10 du budget Beliris (montant de 250.000€ dans le cadre du « Développement des zones stratégiques PDI »).